

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME (P.U.)

Adresse: PLACE SAINCTELETTE, 13-15 / BOULEVARD D'YPRES, 41

Demandeur: SPE III Spilliaert S.A.
M. Damien Revon
avenue de Tervueren, 13 / bte 2A
1040 BRUXELLES

Objet:

- Rénovation d'un immeuble de bureaux, à l'angle du bd. d'Ypres, 41 et de la place Saintelette, 13-15 principalement par une mise à niveau des techniques spéciales du bâtiment ;
- Démolition–reconstruction de l'immeuble n°41, boulevard d'Ypres ;
- Rhabillage des façades avec nouvelles bretèches; rehaussement de la toiture.

Réf: 210/08 - 065S/07

Enquête publique - Réactions: 3

Présents en commission de concertation :

Bureau d'architecture Ysebrant, M. Labey Patrick (demandeur), M. Turcas (CBRE investors), M. Brodbeck Ch. (conseil), MM. Vercruyse Eric, Dutois Paul, Missorten (riverains), Mmes Hoscheit Vanessa et Cowez Axelle (Ville de Bruxelles – Contrat de Quartier 'Les Quais').

AVIS UNANIME DE LA COMMISSION DE CONCERTATION

Considérant que la demande vise à rénover, à rationaliser un immeuble de bureau existant et à améliorer les performances énergétiques du bâtiment ;

Considérant que le gabarit global est respecté et que la légèrement augmentation de superficie est en grande partie due à l'amélioration des performances énergétiques des façades à rue ;

Considérant que le projet crée des commerces améliorant ainsi l'animation au rez-de-chaussée ;

Considérant que la nouvelle proposition des façades offre des qualités esthétiques ;

Considérant que la nouvelle version du projet qui porte sur des adaptations mineures répond aux remarques émises lors de la première commission de concertation ;

FAVORABLE sur la nouvelle version du projet.